



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Houillères de Lorraine

Question écrite n° 8214

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur de lui indiquer quel est, année par année, de 1983 à 1993, le pourcentage des houillères du bassin de Lorraine dans la production française de charbon, et quelle a été la part, en pourcentage, des investissements dont ont bénéficié les houillères du bassin de Lorraine par rapport aux investissements réalisés dans l'ensemble des houillères françaises.

Texte de la réponse

Le pourcentage des houillères du bassin de Lorraine dans la production française de charbon a été en constante augmentation de 1983 à 1992. En effet, la fermeture progressive des mines les plus déficitaires depuis 10 ans a essentiellement touché les bassins du Nord - Pas-de-Calais et du Centre-Midi ; le poids relatif du bassin lorrain dans la production nationale passant en conséquence de 57 p. 100 en 1983 à 72 p. 100 en 1993. L'évolution est analogue sur le plan des investissements, leur part en 1993 représentant 72 p. 100 des investissements réalisés dans l'ensemble des exploitations charbonnières.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8214

Rubrique : Charbon

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4113

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1941